



RAPPORT FINANCIER

Les comptes ont été établis et attestés par l'expert-comptable en date du 07 février 2025. Les pièces comptables sont à la disposition des adhérents.

Il convient de distinguer deux comptes de résultats différents, celui de Manifestampe Fédération nationale de l'estampe qui perçoit, entre autres, les adhésions des adhérents, et celui de la Fête de l'estampe qui perçoit comme recettes les inscriptions à celle-ci des adhérents ou des personnes non-adhérentes, mais également la subvention du ministère de la culture.

Les deux comptes ne peuvent être fusionnés et la subvention perçue par la fête de l'Estampe ne peut être attribuée à une autre fonction.

Pour l'association, hors fête de l'estampe les ressources s'élèvent à 13 418 € dont 11 482 € de cotisations.

Le montant des dépenses de fonctionnement pour 2024 s'élève à 16 638 € en hausse par rapport à 2023

Pour la fête de l'estampe les ressources s'élèvent à 53 595 € incluant une subvention de 40 000 € du ministère de la culture et des inscriptions à hauteur de 5 595 €.

Le bilan 2024 est le suivant :

- Un résultat déficitaire de 3,2 K€ pour la partie fonctionnement (hors Fête de l'estampe)

- Un résultat initialement bénéficiaire de 4 K€ pour la partie Fête de l'estampe ; ce résultat bénéficiaire a toutefois été immédiatement neutralisé car affecté en fonds dédié Fête de l'estampe ; c'est pourquoi par construction, la partie Fête de l'estampe affiche un résultat nul

Nos cotisations sont en hausse de 3 K€ (8,5 K€ en 2023 => 11,5 K€ en 2024), hausse en partie due à la décision de notre conseil d'administration d'exonérer les adhérents de versements supplémentaires pour participer à la fête de l'estampe, participation qui a été portée à 30€ pour les non-adhérents

La perte de 3,2 K€ (1,5 K€ en 2023) provient essentiellement de la forte progression des coûts de communication hors FDE (4,7 K€ en 2023 => 12,0 K€ en 2024). Toutefois ces frais ont sans doute contribué à l'accroissement de 23% de la participation à la Fête de l'Estampe. Le bureau et notre conseil d'administration ont pris des mesures correctives pour remédier à cela tout en augmentant la visibilité de Manifestampe et de la Fête de l'estampe

BUDGET PRÉVISIONNEL ET PERSPECTIVES 2025

Les premiers mois de 2025 affichent une augmentation des adhésions (369 au 17 février). Par ailleurs le budget de l'Etat ayant été voté tardivement nous ne pouvons pas préjuger du montant de la subvention qui nous sera allouée.

Les inscriptions à la Fête de l'estampe sont en cours et il est encore trop tôt pour faire des prévisions.

Nous prévoyons une augmentation des recettes à 17000 € et des dépenses réduites à 14000 € incluant une refonte de notre site

Pour la fête de l'estampe nous prévoyons une baisse des recettes à 41500 € en raison de la gratuité des inscriptions pour les adhérents sous réserve de l'obtention d'une subvention de 40000 €

Ainsi pour 2025 les inscriptions à la Fête de l'estampe seront :

- Gratuites pour les adhérents

- de 30 € pour les non-adhérents

Incluant pour tous un kit numérique gratuit de communication téléchargeable sur Internet ou envoyé sous forme papier pour une somme de 15 €.

Pour les cotisations nous préconisons de maintenir les montants actuels tant pour les individuels que pour les associations et personnes morales en y ajoutant toutefois une cotisation pour les moins de 30 ans de 15 €.